



Accueil > Centre-Val de Loire > Loiret > Infos > Politique > La métropole d'Orléans va instaurer une nouvelle taxe pour financer la prévention...

POLITIQUE

La métropole d'Orléans va instaurer une nouvelle taxe pour financer la prévention des inondations

Dès 2024, les propriétaires et les entreprises dans la métropole d'Orléans paieront la taxe GEMAPI, un nouvel impôt pour financer notamment l'entretien des digues de Loire, une compétence que l'État a transférée aux collectivités locales sans compensation financière.

Orléans

De François Guéroult

Mercredi 11 octobre 2023 à 7:00

Par France Bleu Orléans

Facebook Twitter Email



La taxe GEMAPI servira notamment à financer l'entretien des digues de Loire pour éviter les inondations © Radio France - Anne Ogier

La décision a été votée lors du dernier conseil métropolitain, le 28 septembre. **La métropole d'Orléans va instaurer l'an prochain une nouvelle taxe, qui pèsera autant sur les propriétaires que sur les entreprises**, pour financer la politique de prévention des inondations.



Objectif : trouver un million d'euros

Ce nouvel impôt, c'est la **taxe GEMAPI**. Comprenez : "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations". Cette compétence a été en fait transférée par l'État aux intercommunalités par une loi datant de 2014, avec une entrée en vigueur progressive. **Cela inclut notamment l'entretien des digues de Loire**, dont le coût annuel sur la métropole d'Orléans est estimé à un million d'euros.



La création de la taxe GEMAPI dans la métropole d'Orléans a été adoptée par 47 voix pour, 7 contre et 28 abstentions © Radio France - Lydie Lahaix

Le problème, c'est que **ce transfert de compétences a été effectué sans compensation financière de la part de l'État**. "Voyez l'astuce, résume Michel Martin, vice-président (LR) chargé des Finances à la métropole d'Orléans, l'Etat se débarrasse d'une compétence, et nous dit 'Vous pouvez créer un nouvel impôt si vous estimez que c'est nécessaire'. Or, il s'avère que nous n'avons pas le choix car nous n'avons pas la marge de fonctionnement suffisante pour financer cette nouvelle dépense."

Un à deux euros de plus sur la taxe foncière

Dans la pratique, le sigle GEMAPI va apparaître comme **une nouvelle ligne sur la taxe foncière** que paient les propriétaires **et sur la CFE** (cotisation foncière des entreprises) que règlent les entreprises, l'effort sera réparti quasiment à égalité. Pour les propriétaires, cette taxe l'an prochain atteindra de un à deux euros selon les situations (sachant que le montant moyen de la taxe foncière sur la métropole s'échelonne de 1.000 à 2.000 euros par an selon les communes).



La taxe GEMAPI sera en fait intégrée à la taxe foncière pour les propriétaires et à la CFE pour les entreprises © Maxzapp - Delphine Goldsztejn

"Évidemment, un ou deux euros, cela peut paraître anecdotique, relevait lors des débats au conseil métropolitain Bruno Lacroix, premier adjoint (PCF) à Fleury-les-Aubrais. *Mais on sait tous que ce montant va évoluer et qu'à terme, il ne sera pas anecdotique.*" Actuellement, les intercommunalités peuvent, si elles le souhaitent, fixer cette taxe jusqu'à 40 euros pour les propriétaires. **L'état des digues de Loire suggère en outre que des investissements supplémentaires seront sans doute nécessaires**. "La GEMAPI, c'est l'exemple même d'une décentralisation mal pensée", estime beaucoup d'élus. Un exemple à méditer alors que l'association des intercommunalités de France tient sa convention annuelle à Orléans, cette semaine.



François Guéroult
France Bleu Orléans

- Impôts - Fiscalité
- Inondations
- Mairie - Municipalité
- Métropole
- Orléans
- Transferts

Ma France : quelle école pour demain ?

Pédagogie positive, innovations, inclusion, mais aussi drames du harcèlement, sureffectifs ou encore salaire des enseignants... ces sujets qui concernent l'école en France sont au cœur de l'actualité et de l'attention d'une immense majorité de citoyens.

Pour afficher ce contenu Make.org, vous devez accepter les cookies **Mesure d'audience**.

Ces cookies permettent d'obtenir des statistiques d'audience sur nos offres afin d'optimiser son ergonomie, sa navigation et ses contenus.

J autorise

Gérer mes choix

Sur le même sujet

- Orléans**
Orléans encadrés, prévus raccourci : Orléans passe en "zone tendue" pour l'immobilier
- Orléans**
Les déchetteries de la Métropole d'Orléans bientôt interdites aux résidents non métropolitains
- Orléans**
À Orléans, la location de meubles touristiques type Airbnb explose

Loiret : l'info en continu

- 10h10 **Une pétition dans le quartier Dunois à Orléans, contre l'extension du stationnement payant**
- 25/10/2023 **Orléans : un homme condamné à six mois de prison pour avoir frappé violemment un chauffeur FlixBus**
- 25/10/2023 **Orléans, ville-étape du Tour de France 2024, "ça n'a pas de prix" assure le maire Serge Grouard**
- 25/10/2023 **Le Tour de France 2024 à Orléans, "un retour ô combien mérité" explique son directeur Christian Prudhomme**

Loiret : les plus consultés

- 1** **Tour de France 2024 : découvrez le parcours de la 10e étape entre Orléans et Saint-Amand-Montrond**
France Bleu Orléans
- 2** **Orléans : un homme condamné à six mois de prison pour avoir frappé violemment un chauffeur FlixBus**
France Bleu Orléans
- 3** **Orléans, ville-étape du Tour de France 2024, "ça n'a pas de prix" assure le maire Serge Grouard**
France Bleu Orléans

Contenus sponsorisés

À lire aussi

- Qualifié de "porte-parole du Hamas en France", Philippe Poutou accusé d'apologie du terrorisme
- Michel Sardou annule son concert ce vendredi au Mans
- Dordogne : une vacancière partie aux cèpes sans téléphone retrouvée après avoir passé la nuit dans la forêt



- Nous contacter
- Charte de modération
- Nos fréquences
- Émissions et podcasts
- Les directs TV
- Application mobile
- Newsletter
- France Bleu sur les assistants vocaux
- Résultats élections
- Plan du site
- Désabonnement push web

- Infos
- Vie quotidienne
- Sports
- Culture

- Les régions
- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bretagne
- Corse
- Hauts-de-France
- Normandie
- Occitanie
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Bourgogne-Franche-Comté
- Centre-Val de Loire
- Grand Est
- Île-de-France
- Nouvelle-Aquitaine
- Pays de la Loire
- Toute la France

- Espace presse
- Communiqués de presse
- Dossier de presse
- Contacter le service presse

